



Bulletin d'engagement

A envoyer à l'adresse suivante :

CLC Athlétisme 5 rue Raymond Cosson 14480 COLOMBELLES

Nom : Sexe :

Prénom : Né(e)le.....

Adresse :

.....

Ville : Code Postal.....

E-mail..... Tél :

Si licencié FFA(photocopie obligatoire) n°.....

Club ou Entreprise :

10 KM. DEPART 15H.

Les coureurs non licenciés joindront obligatoirement un certificat médical datant de moins d'un an autorisant la pratique de la course à pieds en compétition.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels .Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement en cas d'incident reconnaît qu'il n'engagera pas de poursuite juridique contre l'organisation et les organisateurs de l'épreuve.

Signature :

Engagement par téléphone les mardis et jeudis de 18h. à 20h.
Tél : 02/31/83/72/03 06/10/74/54/66

clcathletisme@gmail.com

LA NORMANDIALE

12 Mars 2011
15 Heures
10 KM



clcathletisme@gmail.com



Règlement / Conditions d'engagement

- Art. 1 :** La section athlétisme du C.L. Colombelles organise le 12 mars à l'intérieur du site Normandiale une course sur route de 10 km. départ à 15 heures. Épreuve ouverte à tous, hommes, femmes (licenciés/non licenciés).
- Art.2 :** Réservée aux catégories Juniors, Séniors et Vétérans.
- Art.3 :** Les droits d'engagement sont de 8€(10€ le jour de la course).Les engagements seront clos à 14h.
- Art.4 :** Joindre au bulletin d'inscription correctement rempli(voir au dos) Une photocopie de la licence F.F.A. ou F.F.TRI.
Un certificat médical ou sa copie conforme datant de moins d'un an au jour de la course autorisant la pratique de la course à pied en compétition.
- Art.5 :** Une inscription sans l'une de ces pièces, sans règlement ne sera pas prise en compte.
Chèque à l'ordre de : C.L.Colombelles Athlétisme
5, rue Raymond Cosson
14460 Colombelles
- Art.6 :** Votre engagement sera pris en compte dès réception.
Primes aux vainqueurs
Lots aux participants

Informations supplémentaires :

clcathletisme@gmail.com

06/10/74/54/66 02/31/72/45/36

02/31/83/72/03 (mardi et jeudi 18h.à20h.)

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets personnels. Tout concurrent Reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et, en cas d'incident ou d'accident reconnaît qu'il n'engagera pas de poursuite juridique contre l'organisation et les organisateurs de l'épreuve.



**BOUCAULT
DESSEAUX**

MARTRAGNY